Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212902704-20260630-2026_4_CCAS-DE

République Française
Département FINISTERE
CCAS de SAINT URBAIN

Référence 2026-4-CCAS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
11	6	11

Vote
A l'unanimité *Pour :* *Contre : 0* *Abstention : 0*

Date de la convocation
22/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin à 18h30, les membres du CCAS de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Président, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphanie GORIN, Jeannine LE GALL, Anouchka LE ROUX, Anne-Marie LE BOURG, Annie MOAL.

Absents ayant donné procuration : Laure LAUVERGEAT à Julien POUPON, Nathalie ABIVEN à Jeannine LE GALL, Marie STEPHAN à Stéphanie GORIN et Marie SANQUER à Annie MOAL.

Objet : Aides financières

Monsieur le Président expose aux membres du CCAS la demande de Mme WANECQ pour des réparations de véhicule. Il propose de lui attribuer une aide de 300€ TTC. L'aide sera versée au garagiste, sur présentation d'une facture attestant la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré et délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, approuve cette proposition.

Pour copie conforme :

En mairie, le 30 juin 2026

Julien POUPON
Président